



UT CFE-CGC



L'avenir de l'OPT est fortement compromis ! Non au prélèvement de 4 milliards !!

Comme le rappelait la Chambre territoriale de Comptes en 2016, la situation financière de l'OPT se dégrade peu à peu. Le chiffre d'affaires est en baisse depuis 2016 et le résultat net se détériore.

Son modèle économique est sous tension. Parmi les trois métiers exercés, Télécom, Courrier et Bancaire, seul le Télécom est rentable et uniquement dans une zone géographique bien déterminée : Nouméa et Grand Nouméa.

Malgré cette difficulté majeure d'exercer des métiers non rentables, le service rendu à la population est le même, de Nouméa à Bélep en passant par les îles loyauté.

L'OPT est l'un des plus grands contributeurs fiscaux du territoire pour un montant de 4,3 milliards en 2016.

Cette même année, plus de 10 milliards CPF d'investissements ont été injectés dans l'économie.

Les investissements à grande échelle sur l'ensemble du territoire ont été possibles grâce aux fonds propres de l'OPT qui a toujours eu une gestion saine et précautionneuse de ses finances.

Malheureusement, cette capacité à s'auto financer s'amenuise d'année en année et les gains ne suffiront plus à compenser les pertes.

Pourtant, après avoir déjà prélevé 3 milliards ces deux dernières années, le gouvernement a décidé de prélever, cette année, la somme astronomique de 4 milliards sur les réserves de l'OPT, ce qui mettra un coup de frein à des projets majeurs de développement et ne sera pas sans conséquence sur le fonctionnement de l'établissement.

Que souhaite faire le gouvernement ? Saborder ce formidable outil de développement du territoire, jusqu'à ce qu'il devienne fortement déficitaire et ne puisse plus assurer ces missions de service public ? Si tel est l'objectif, alors qu'il soit annoncé clairement et en toute transparence ! Les calédoniens ont le droit de savoir.

L'OPT n'aura bientôt plus les moyens de ses ambitions, jouer son rôle d'acteur économique et d'aménagement du territoire. Le développement de la NC sera fortement ralenti ce qui induira moins de débouchés pour notre jeunesse.

Lorsque l'OPT ne pourra plus fonctionner, de nouveaux impôts et taxes seront-ils mis en place pour subventionner le service public déficitaire ? Après plusieurs baisses de tarifs dans les télécoms, les verra-t-on repartir à la hausse ? Les activités rentables seront-elles vendues à des sociétés privées ? Pourrons-nous alors assurer le même service de manière équitable sur l'ensemble du territoire ?

Autant de questions et d'inquiétudes fortes qui amènent l'UT CFE-CGC à déposer un préavis de grève le mardi 23 janvier après-midi pour protester contre ce prélèvement de 4 milliards et demander son annulation.

L'UT CFE-CGC sollicite tous les agents de l'OPT afin qu'ils se mobilisent devant le congrès mardi après-midi, jour du vote du budget de la NC qui va décider de ce prélèvement.